

DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT BAUZELY  
DEPARTEMENT DU GARD  
SEANCE DU JEUDI 25 JUIN 2020 A 21 HEURES

Date convocation : 17 juin 2020

Date affichage convocation : 17 juin 2020

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames : ARMAND Marie-Paule, GUIRAUD Delphine, DJELILATE Sonia, FABRE Séverine.

Messieurs : JAMES Jean-Pierre, VOLEON Daniel, DURAND Jacques, COULON Thierry, LIOVE Serge, CLEMENT David, VERDIER Jean-Luc, DUSSAUD Romaric, BEHAR Yoni.

Absent(es) excus(és) : BENOR Giselaïne, DRACIUS Gaston,

Procurat ion(s) : Monsieur DRACIUS a donné procurat ion à Madame ARMAND

Membres	15
Présents	13
Procurat ions	01
Votants	14

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : BEHAR Yoni

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication et notification au représentant de l'Etat.*

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

L'Assemblée approuve et signe le procès-verbal précédent.

**DELIBERATION 2020-41**  
**VOTE BUDGET PRIMITIF 2020 MAIRIE BUDGET PRINCIPAL M14**

« **Le Conseil Municipal** » **APPROUVE** ce document arrêté aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 594 607 €
- Section d'investissement : 442 506 €

**DELIBERATION 2020-42  
VOTE BUDGET PRIMITIF 2020 PHOTOVOLTAIQUE**

« **Le Conseil Municipal** » **APPROUVE** ce document arrêté aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 18 522.51 €
- Section d'investissement : 22 545.09 €

Les membres de l'assemblée débattent de l'opportunité de faire nettoyer les panneaux. Il est demandé de comparer les chiffres de production avant et après le précédent nettoyage afin de vérifier si le coût du nettoyage est amorti par une augmentation conséquente de la production.

**DELIBERATION 2020-43  
ELECTION DES DELEGUES AU CONSEIL SYNDICAL DU SMEG  
(2 Titulaires et 2 Suppléants)**

L'assemblée procède à l'élection de chaque candidat :

Les résultats sont les suivants :

**DELEGUES TITULAIRES :**

CLEMENT David obtient 14 voix au 1<sup>er</sup> tour, il est élu délégué titulaire du SMEG  
BEHAR Yoni obtient 14 voix au 1<sup>er</sup> tour, il est élu délégué titulaire du SMEG

**DELEGUES SUPPLEANTS :**

JAMES Jean-Pierre obtient 14 voix au 1<sup>er</sup> tour, il est élu délégué suppléant du SMEG

LIOVE Serge obtient 14 voix au 1<sup>er</sup> tour, il est élu délégué suppléant du SMEG

**DELIBERATION 2020-44  
DESIGNATION CORRESPONDANT DEFENSE**

Après délibération, à l'unanimité, Madame FABRE Séverine est désignée correspondante défense de la commune de Saint-Bauzély.

**DELIBERATION 2020-45  
PASSEPORTS ETE AUTORISATION DE SIGNER CONVENTION /  
AVENANT**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte l'avenant proposé modifiant les dates de la vente des « passeports été » du 15 juillet au 30 octobre
- Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer l'avenant de la convention avec la mairie de Nîmes.

**DELIBERATION 2020-46  
PASSEPORTS ETE NOMMER UN REGISSEUR SUPPLEANT**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne Madame DJELILATE Sonia.

### QUESTIONS DIVERSES

- Problèmes déjections canines dans les rues. Il est décidé de faire une information sur le bulletin municipal, de voir le stock de sacs déjà existant, d'en demander au Syndicat Mixte Leins Gardonnenque et de remettre en place le distributeur de sacs.
- Problèmes nuisances liées au bruit des fêtes privées. Une information sera mise dans le bulletin municipal afin de demander aux personnes organisant une fête pouvant occasionner des nuisances sonores de le signaler en mairie et à leurs voisins afin d'éviter des conflits et un appel systématique aux forces de l'ordre.  
Le problème des aboiements de chiens sera également mentionné sur le bulletin afin de sensibiliser les propriétaires des chiens.
- Pétition et courrier ont été rédigés par les parents d'élèves contre la forte augmentation du transport scolaire à la rentrée de septembre pour les collèges et lycées, le coût annuel passerait de 70 € par an à 160 € sans une amélioration du service, pas de dessertes supplémentaires notamment. Les membres de l'Assemblée soutiennent par principe la démarche des parents toutefois avant d'adopter une décision dans ce sens ils souhaiteraient avoir plus de précisions sur le service accordé aux autres communes. La décision est donc reportée à la prochaine séance.
- Monsieur JAMES présente une première ébauche du prochain bulletin municipal est également évoqué d'insérer une feuille dans le bulletin pour un lien « citoyens-élus » permettant aux habitants de s'exprimer « librement » pour un « dialogue » avec les élus, sous réserve que le contenu reste correct et ne soit pas un « défouloir ». Cette rubrique supplémentaire sera expérimentée. Il est également suggéré de demander aux anciens d'évoquer leur passé, expériences...
- Il est évoqué le déménagement du SIRS dans les locaux de la mairie, le bureau sera installé au 1<sup>er</sup> étage dans l'ancienne salle de réunion.

Séance levée à 23h10

Date affichage de la séance le 29 juin 2020